



## **COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU LUNDI 6 MARS 2023**

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 21 PRÉSENTS : 15 VOTANTS : 18 (DONT 3 PROCURATIONS)

L'an deux mille vingt-trois le six mars le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'annexe de la mairie de La Roche-Chalais sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Maire.

Date de convocation : 2 mars 2023

**PRÉSENTS** : HALLAIRE X., LACHAUD J., DUCOURTIOUX J., CONIJN M., RAMBONONA R., VICAIRE BONNIEU D., CAZERES C., REY N., LAGORGETTE P., BONNEFONT M., MAILLETAS A., RAVON A., LECOQ T. MALLET J.

**ABSENTS EXCUSÉS** : VIAUD A. procuration à LACHAUD J., BOISDRON C. procuration à CAZERES C., FORESTIER M. procuration à VICAIRE-BONNIEU D.

**ABSENTS** . HUGON DE MASGONTIER A, VALLECILLO C., CHABANET M.

**SECRETAIRE** : DUCOURTIOUX J.

.....

#### **Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 février 2023**

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 06/02/2023.

**Le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

#### **1 - Classement en ZAD des parcelles 354 ZI 371, 372 et 373 avenue des Charentes**

Le Maire indique au Conseil Municipal que les immeubles appartenant à Monsieur POMMERIE Noël sont vacants, en mauvais état et en vente depuis de nombreuses années et qu'afin de doter la Commune d'un outil de veille foncière et le cas échéant, d'intervention en vue d'acquisition des biens concernés, la Commune souhaite mettre en place une Zone d'Aménagement Différé (ZAD), en pleine compatibilité avec les objectifs de réaménagement et redynamisation du bourg et du développement de la zone commerciale et artisanale en entrée de village.

Il est proposé au Conseil municipal de demander à Monsieur le Préfet de classer ces parcelles en ZAD (Zone d'Aménagement Différé).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- De se prononcer favorablement à la création d'une zone d'aménagement différée des parcelles ZI 371, 372 et 373 avenue des Charentes comme indiqué sur le plan annexé,
- De solliciter l'intervention de Monsieur le Préfet pour la création de la zone d'aménagement différée sur ledit périmètre
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à la bonne exécution du dossier.

Résultat du vote : **POUR : 14**      **CONTRE : 1**  
**ABSENTIONS : 3**

## **2 – Demande de subvention au titre du FONDS VERT pour la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** la loi de finance pour 2023 n° 2022-1726 du 30 décembre 2022

**Vu** la création du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique des territoires,

**Considérant** que ce fonds vert est abondé à hauteur de 2 milliards d'euros afin de soutenir notamment les projets visant à la performance environnementale,

**Considérant** le projet communal de rénovation de l'éclairage public consistant à remplacer 139 points lumineux obsolètes pour un montant hors taxe de 69.166,67€ HT,

**Considérant** que ce projet est éligible au fonds vert au titre des projets visant à favoriser la performance environnementale,

**Considérant** que le soutien de l'Etat pour ce projet est de 20% soit 13.833,20€, Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 20% du montant HT des travaux dont le montant est estimé à 69.166,67€ au titre du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires pour l'opération présentée et que prévu dans le plan de financement annexé à la présente délibération.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents relatifs à cette subvention.

## **Fonds vert pour la démolition de l'ancien EHPAD**

Après conseils pris auprès des services préfectoraux pour le montage du dossier et le dépôt de la demande de subvention, il s'avère que le dossier dans son ensemble doit être porté par Périgord Habitat.

## **3 - Devenir de la maison Kistner**

Monsieur le Maire indique que plusieurs pistes sont possibles quant au devenir de la maison récemment rénovée. Il suggère trois propositions :

- Logement pour des familles ukrainiennes par l'intermédiaire de l'association AMI 24
- Gîte d'étape sur le chemin Barker
- Logement communal à louer à l'année

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mise à disposition de la maison pour loger une famille ukrainienne uniquement moyennant le paiement d'un loyer mensuel et pour une durée limitée afin de se laisser le temps de réfléchir sur les autres propositions.

## **4 – Projet crématorium**

Un porteur de projet d'installation d'un crématorium a pris attache avec la mairie. Ce dossier complexe peut faire l'objet d'une première présentation.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal ne prononce favorablement pour la poursuite de projet.

## **5 – Plan Communal de Sauvegarde**

Un point d'étape est fait sur le répertoire des moyens matériels de notre commune avant de passer à l'étape suivante avant une prochaine réunion le 4 avril.

## **6 – débat sur le « devenir de la forêt »**

Notre forêt doit faire l'objet d'une attention toute particulière vu son état après le passage de la tempête du 20 juin dernier. Plusieurs initiatives ont déjà été prises et d'autres peuvent l'être sur un plan communal et/ou intercommunal.

## **7 - Tour de France le 8 juillet prochain**

Les nombreuses réunions inter associatives qui se sont tenues ces dernières semaines montrent une dynamique certaine autour de cet événement. Il est rendu compte des perspectives et projets en cours.

## **8 – Commission des finances**

Le Maire propose que Mme SAUTREAU Nicolle fasse partie de la commission « finances ». Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :**

### ***Catherine CAZERES :***

- Rencontre le 3/03 avec Mmes DILIBIE et MERLOT sur le dossier de la télémédecine afin qu'il avance en urgence. Pour information compte tenu du manque de médecin, des consultations de télémédecine existent à la pharmacie.

### ***Delphine VICAIRE BONNIEU :***

- Travail en cours avec le SRB Dronne pour replanter les bords de Dronne, le bouturage va débuter.
- Plan de communication du SRB Dronne : très peu connu, des contacts ont été pris avec les correspondants de Sud-Ouest et du Résistant.

***André VIAUD :*** absent

### ***Xavier HALLAIRE :***

- Le 8/03 réunion du copil Agenda 30 (point sur les actions menées depuis 1 an)
- Travail en cours avec la cheffe de projets PVD sur le recensement des bâtiments vacants et/ou délabrés avant de contacter les propriétaires quand ils existent. Des bâtiments sont à améliorer d'un point de vue esthétique : proposition d'un programme d'aide avant le passage du Tour de France.
- Le 5/05 conférence R. RANOUX

### ***Jocelyne LACHAUD :***

- Aménagement de la Motte de Vaudu en cours
- Rencontre avec le président de la CDC pour programmation journée du 9/07 chemin Barker
- Programmation de 3 conférences et de 5 ateliers

### ***Jacky DUCOURTIOUX :***

- D'une manière générale, les commerçants sont en difficultés à quelques exceptions. Il est proposé de créer une association des commerçants, Nicolas REY se dit intéressé.
- Le 27/03 réunion du copil Tour de France avec les commerçants.

### ***Martine CONIJN :***

- Concours d'écriture du 11 au 27/03 sur le thème « frontière »
- Le 11/03 dictée, le 18/03 carnaval, le 30/03 conférence
- Consultation en cours pour mise en place d'une application gratuite sur téléphone basée sur l'écotourisme

**Patrick LAGORCETTE :**

- Attente de Comptes Financiers Uniques qui seront présentés au prochain conseil municipal
- Budgets primitifs en cours d'élaboration

**Rémi RAMBONONA :**

- Présentation du fonctionnement de la commission solidarité
- Compte rendu rencontre avec infirmière psy détachée de Vauclaire
- Rencontre avec Mme POUPEAU, Assistante Sociale pour évoquer des situations rencontrées sur le territoire
- Etablir un plan d'urgence sociale
- Repas des aînés et ou colis de Noël à prévoir sur budget 2023
- Habitat cité de pins, lotissements les acacias et le batier

**Jean-Michel SAUTREAU**

- Habitat : la commune n'a pas été inactive, y compris les mandatures précédentes (création de lotissement). Sur l'habitat existant, la commune a obtenu le label PVD et peut bénéficier de moyens humains et financiers pour mieux aider les propriétaires, instauration du permis de louer.
- Prochaine réunion du conseil municipal le MARDI 11 AVRIL.

Fin de séance à 22h20